



Étudier en vocation musique à Mitchell-Montcalm Critères d'admission et préparation à l'audition

En plus de remplir le formulaire d'admission en ligne, les élèves qui ne proviennent pas de l'école primaire Sacré-Coeur et qui désirent être admis en vocation musique avancé à l'école Mitchell-Montcalm doivent répondre aux critères suivants :

★ Les élèves qui désirent s'inscrire en piano débutant n'ont pas à passer de test théorique ni d'audition. Il suffit de remplir le formulaire d'admission et de rencontrer les exigences mentionnées au point 1.

1. Maintenir une moyenne d'au moins 70 %

Le dossier scolaire de l'élève sera étudié par la direction de l'école.

2. Démontrer une bonne connaissance de la théorie musicale

Lors de la journée d'audition, les connaissances théoriques seront évaluées à l'aide d'un test écrit portant sur :

- a) la lecture de notes en clé de sol et en clé de fa, incluant les lignes supplémentaires
- b) les valeurs de notes et de silences
- c) les chiffres indicateurs simples (composés si possible)
- d) les tonalités et les armures de gammes majeures (relatives mineures si possible)
- e) les intervalles (les nommer, les qualifier si possible)

N. B. Un élève qui ne possède pas toutes ces connaissances pourrait être admis à condition de s'engager à les acquérir d'ici à la prochaine rentrée scolaire. Un suivi pourrait être demandé.

3. Démontrer des aptitudes instrumentales

Une audition permettra de juger du niveau de compétence à l'instrument. L'élève devra présenter :

En piano

- ✓ une gamme et son arpège en croches, 2 octaves, M.M. noire = 60
- ✓ deux pièces contrastantes (dont idéalement un Bach ou une pièce qui demande une bonne indépendance des mains) d'un niveau d'environ 3^e ou 4^e année de piano
- ✓ une lecture à vue : de courtes pièces à 2 mains, sans accords avec une armure allant jusqu'à 2 dièses ou bémols, comprenant des rythmes de noires, croches et blanches

(incluant les rythmes pointés) seront à déchiffrer avec aisance et exactitude avec et sans préparation préalable

En cordes

- ✓ une gamme et son arpège avec changements de positions (2 ou 3 octaves)
- ✓ une étude démontrant des habiletés techniques (spiccato, doubles-cordes, etc.)
- ✓ une pièce au choix (équivalent vol. IIb ou vol. III de la méthode Létourneau)
(si pas d'étude, 2 pièces de styles différents)
- ✓ de la lecture à vue

En vent

- ✓ des gammes et arpèges jusqu'à 2 dièses et 2 bémols (1 octave)
- ✓ une étude propre à l'instrument (au choix)
- ✓ de la lecture à vue

L'école vous communiquera par courriel la date et l'heure de l'audition.

Pour toutes questions administratives, téléphonez au (819) 822-5400 poste 12313.